APPEL À PROJETS

- **Zone d'intervention éligible : Parc National d'Ifrane et sa périphérie.**
- **Date d'ouverture : 05 juin 2025.**
- **Date de clôture : 27 juin 2025.**
- **Budget : 50.000,00 à 150.000,00 MAD par projet.**
- **Date de démarrage de l'accompagnement : Début juillet 2025.**

I. Contexte 2
II. Conditions d'éligibilité 3
III. Activités éligibles 3
Exemples d'activités éligibles : 3
IV. Dossier de candidature 5
V. Dépôt de candidatures 6
VI. Information et contact avec équipe du projet 6

I. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie « **Forêts du Maroc 2020-2030** », lancée le 13 février 2020 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'**Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF)** s'engage dans un vaste programme de valorisation de dix parcs nationaux du Royaume. L'objectif est d'en faire des **destinations de tourisme durable**, tout en garantissant leur **rôle fondamental de conservation des ressources naturelles et de la biodiversité**.

Le projet **« Activités de pleine nature au service de la biodiversité du Parc National d'Ifrane (PNI) »**, cofinancé par l'ANEF et le **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**, s'inscrit pleinement dans cette vision. Il vise à mettre en place un **modèle de gestion durable du PNI**, reposant sur l'**implication active des acteurs locaux** dans les programmes de conservation de la biodiversité et le développement d'une **offre écotouristique innovante autour des sports de nature**.

Ce projet, mis en œuvre conjointement par le groupement **Oréade-Brèche – SwissContact** et la direction du PNI, s'articule autour de trois **objectifs spécifiques complémentaires** :

- **OS1 :** Restaurer et conserver les paysages et la biodiversité du PNI, et assurer le financement pérenne de la conservation.
- **OS2 :** Organiser le développement des activités de pleine nature en collaboration avec les populations locales, afin de permettre la découverte du patrimoine naturel et culturel du Parc National d'Ifrane.
- **OS3 :** Faire des activités de pleine nature un levier de développement local, d'intégration et de promotion sociale des zones défavorisées de montagne.

Dans le cadre de l'**OS3**, le projet ambitionne de transformer les **activités de plein air** en véritables moteurs de **croissance économique**, de **cohésion sociale** et de **valorisation des territoires ruraux et de montagne**, avec un accent particulier sur l'**inclusion des populations locales**.

Pour atteindre cet objectif, deux **résultats clés** sont visés :

- **R3.1 : Renforcement des capacités des acteurs locaux** – Il s'agit de former et d'accompagner les jeunes, les entrepreneurs et les leaders communautaires pour leur permettre de développer et de gérer durablement des activités écotouristiques. Ces actions visent à leur donner les moyens de saisir les opportunités offertes par l'écotourisme et d'en tirer des bénéfices durables, tant sur le plan économique que social.

- **R3.2 : Appui au développement des services et des initiatives locales** – Ce résultat concerne l'accompagnement et le soutien à l'émergence de projets innovants et de services portés par les communautés locales. Ces initiatives devront valoriser les ressources naturelles et les savoir-faire locaux, favoriser l'inclusion des jeunes et des femmes, renforcer les liens communautaires, et contribuer à une **autonomisation économique durable**.

L'objectif de cet appel est d'identifier et de sélectionner 20 à 25 projets pour bénéficier d'un accompagnement complet, au terme duquel les 20-25 seront éligibles à se présenter devant le comité de financement ; toutefois, seuls 10 projets seront retenus pour bénéficier effectivement d'un financement.

II. Conditions d'éligibilité

- Coopératives œuvrant dans le domaine du tourisme, des sports de nature et la valorisation du patrimoine naturel
- Organisations de la Société Civile œuvrant dans le domaine du tourisme, des sports de nature et la valorisation du patrimoine naturel
- Porteurs de projets, cela inclut les auto-entrepreneurs (NB : certaines activités peuvent nécessiter un statut juridique spécifique autre que celui d'auto-entrepreneur) ainsi que les Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) – telles que SARL, SARLAU, etc. – actives dans les domaines du tourisme durable, des sports de nature, ou de la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

III. Activités éligibles

Dans le cadre du projet *« Activités de pleine nature au service de la biodiversité du Parc National d'Ifrane »*, un ensemble d'activités a été identifié afin d'inspirer et d'orienter les porteurs de projet souhaitant contribuer au développement durable et inclusif du territoire.

NB : Le programme a établi une **sélection indicative de projets** partagée dans cet appel. Cette liste, bien que **non exhaustive**, vise à fournir une base d'inspiration, à illustrer le potentiel du territoire, et à orienter les initiatives vers des **pratiques responsables, durables et innovantes**.

Exemples d'activités éligibles :

- **Tourisme de pêche**

- Mise en place d'un service de **location de matériel de pêche**, adapté aux débutants comme aux pratiquants confirmés.
- Développement d'une **offre d'hébergement chez l'habitant**, permettant immersion culturelle et valorisation des savoir-faire locaux.
- Aménagement d'**hébergements de plein air ou insolites** (cabanes, tentes lodges, écolodges) en lien avec les spots de pêche.

- **Sports de nature et de montagne**
  - **Escalade** : structuration d'une coopérative dédiée, incluant des équipements comme des murs d'escalade pour l'initiation ou l'entraînement.
  - **Cyclisme sur route** : création d'une offre intégrée (stages, parcours balisés, accompagnement).
  - **Trail** : développement de parcours spécifiques avec accompagnement spécialisé et stages thématiques.
  - **Randonnée équestre** et **randonnée pédestre** : structuration de coopératives ou sociétés de guides agréés, formés à l'accueil, la sécurité et à la médiation environnementale.
  - **Parapente** : création d'une offre incluant initiation, vols en tandem, et développement de spots sécurisés.
- **Tourisme de vision / écotourisme**
  - Organisation d'expériences immersives telles que le **monkey watching**, dans le respect des comportements naturels des espèces.
  - Création d'**itinéraires et points d'observation** pour les mouflons, avec valorisation pédagogique.
- **Tourisme événementiel**
  - Structuration d'une **société d'organisation d'événements sportifs**, afin de fédérer les acteurs, professionnaliser les pratiques et dynamiser l'agenda touristique du Parc.
- **Économie solidaire et circuits intégrés**
  - Mise en place de **circuits touristiques valorisant les produits du terroir et les savoir-faire locaux** (agriculture, élevage, artisanat).
  - Aménagement d'un **espace multi-usage** intégrant :
    - Une restauration éco-responsable avec vue sur le paysage,
    - Un espace d'accueil immersif,
    - Une boutique-vitrine dédiée aux produits locaux et à l'artisanat.

IV. Dossier de candidature

L'appel à projets pour la sélection de la première promotion du programme « Biodiversité et sports de nature dans le Parc National d'Ifrane » est ouvert **du 05 juin au 27 juin 2025 à midi (heure du Maroc).**

Les personnes et structures intéressées par l'accompagnement et le financement dans le cadre de ce projet devront envoyer **un dossier complet** aux adresses suivantes : **mar.achat@swisscontact.org et zineb.fakihani@swisscontact.org - en précisant dans l'objet du mail :** *Candidature – Programme Biodiversité & Sports de nature – PNI – [Nom du porteur ou de la structure]*

Le mail de candidature doit inclure les informations et documents suivants :

- **La présentation complète renseignée** incluant :
    - **Une fiche de présentation du/des porteurs de projets :**
        - Nom et prénom des membres de l'équipe ;
        - Coordonnées de l'interlocuteur principal du projet (numéro de téléphone, numéro WhatsApp, adresse email) ;
        - Expérience professionnelle du/des porteurs de projets avec le détail des compétences pertinentes pour le projet présenté.
    - **Une description du projet** : du modèle économique (business model), de la localisation du projet, de son état d'avancement,
- **Le budget détaillé définissant le besoin en financement.** Ce budget détaillé expose le besoin en financement du projet, en intégrant une contribution équivalente à 20% du montant total. Cette contribution peut être apportée soit en numéraire (argent), soit en nature (valeur estimée de biens ou de services).
- **Dossier administratif complet :**
    - Dossier juridique du projet : statut ou récépissé provisoire ou définitif
    - Carte d'identité nationale (CIN) du/des porteurs de projet
    - Attestation bancaire du compte dédié au projet (si disponible)
    - Tout autre document d'appui démontrant l'expérience du/des porteurs de projets (attestations, références, certificats etc.)
    - Tout autre document démontrant des réalisations dans le cadre du projet (participation à un programme d'accompagnement - participation à une formation dédiée - participation à une compétition régionale ou nationale etc.)

V. Dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être transmises exclusivement par voie électronique.

Le dossier de candidature complet devra être adressé par courrier électronique aux adresses suivantes : **mar.achat@swisscontact.org et zineb.fakihani@swisscontact.org**

Le courriel devra obligatoirement comporter, en objet, la mention suivante : *Candidature – Programme Biodiversité & Sports de nature – PNI – [Nom du porteur/de la structure]*

Il est expressément rappelé que tout dossier incomplet, non conforme aux modalités de l'appel à projets ou transmis après la date limite ne sera pas examiné. Aucun dépôt physique ni transmission via une plateforme tierce ne sera accepté.

VI. Information et contact avec équipe du projet

- **Réception et traitement de questions :**

Les porteurs de projet intéressés peuvent adresser leurs questions uniquement par voie électronique aux adresses suivantes : zineb.fakihani@swisscontact.org et mohamed.elmzili@swisscontact.org

Le courriel devra obligatoirement porter, en objet, la mention suivante : **Question – Programme Biodiversité & Sports de nature – PNI – [Nom du porteur/de la structure]**

La réception et le traitement des questions sont ouverts **du 05 juin au 20 Juin 2025 à midi.**

- **Guichet d'accueil – Parc National d'Ifrane**

Un guichet d'accueil sera ouvert au niveau du Parc National d'Ifrane aux dates ci-dessous, afin de permettre aux candidats d'obtenir des explications sur l'appel à projets, ses objectifs, et les modalités de participation :

- Mercredi 11 juin – de 10h00 à 14h00
- Mercredi 18 juin – de 10h00 à 14h00
- Mercredi 25 juin – de 10h00 à 14h00

NB : Ce guichet a pour vocation exclusive de donner accès à un espace d'accueil, d'information générale et de clarification sur l'appel.

- **Sessions d'information et de sensibilisation**

Des sessions collectives seront également organisées pour présenter les objectifs du programme, les critères d'éligibilité, ainsi que les démarches à suivre :

- Mardi 17 juin 2025 – Session en présentiel à la Direction du Parc National d'Ifrane à Azrou.